

## **LePaute vs Caron fils – Invention de l'échappement à double virgule** (RStL Janvier 2019)

Chronologie des évènements entourant l'étude de l'Académie Royale des Sciences en 1753-54

Fin 1752: Caron père fournit à Biesta horloger une montre ayant sa signature

- Caron lui demande d'y refaire un échappement de forme nouvelle, dont Caron fils lui a donné l'idée
- Plusieurs horlogers, dont Caron fils, travaillaient alors chez Biesta, et selon l'Académie « *firent ensemble et séparément des tentatives inutiles pour réduire cet échappement [Éd. un échappement de pendule de Biesta, selon ce dernier] dans une montre* »
- Un horloger dénommé Demeure « *présentement établi à Bruxelles, fut celui dont les conseils firent réussir cette application* »
- L'Académie conclue que « *le premier échappement exécuté dans une montre qui porte le nom du Sieur Caron (fils) est le fruit des essais et des conseils de différents ouvriers* ». Mais l'Académie détermine que cet échappement est si différent de celui qui concerne la dispute entre LePaute et Caron, qu'elle ne considère pas la revendication de Biesta comme inventeur du nouvel échappement en question.

Janvier 1753 : Caron fils indique [Éd. Dans sa lettre du 22 Janvier 1754, voir ci-bas] avoir été accompagné par LePaute à l'Observatoire, où Caron lui aurait fait part de son premier échappement.

23 Mai 1753: LePaute présente un nouvel échappement de pendule au Roi à Marly

23 Juillet 1753: LePaute visite l'atelier Caron sur la rue Saint Denis

Selon LePaute (lettre 25 Septembre):

- Passant dans le quartier, LePaute entre chez Caron « *après m'y être fait inviter bien des fois* »
- Caron fils lui fait voir « *les fragments d'un échappement qu'il cherchait infructueusement* »
- LePaute se dit surpris de voir quelque chose qui ressemble à l'échappement qu'il avait présenté au Roi à Marly, au mois de Mai.
- LePaute prétend avoir fourni des informations « *en raisonnement et sur papier* » pour mettre Caron « *dans la route qu'il devait tenir* », et lui indiquer les effets infaillibles d'une exécution telle que LePaute lui proposait.
- Après discussions, LePaute indique que Caron commençait à voir la vérité dans ce qu'il lui faisait part, mais que la « *dureté de sa conception ne lui permit pas de saisir tout* » ce qu'il lui disait. En autres mots, selon LePaute, il avait un grand savoir que le jeune Caron ne pouvait approcher ni comprendre.

Selon Gentil (voir 13 Novembre plus bas)

- « *Je ne suis point surpris que vous vouliez ravir à ce jeune homme l'honneur de sa découverte, et que sur cela vous disiez au public ce qu'il vous plaira ... je suis très surpris que sur cela même vous ayez pu concevoir l'idée de m'en imposer à moi ... lorsque Caron fils vous démontrait son échappement et qu'il vous en donnait le dessein, je vous ai oui dire au père et au fils n'y rien comprendre* ».
- Donc selon Gentil, non seulement LePaute n'était pas en mesure de donner des conseils à Caron sur son échappement, mais a eu besoin de nombreuses explications de Caron pour le comprendre lui-même.

4 Août 1753: LePaute présente un projet de pendule avec nouvel échappement à l'Académie, qu'il prétend avoir déjà commencé au mois de Février et fini au mois de Mars

- L'Académie conclura plus tard qu'il existe des différences considérables entre l'échappement présenté par LePaute, et celui fourni par Caron.

Septembre 1753: LePaute publie dans le Mercure des informations sur sa pendule et son projet de montre comme pièce de son invention.

Septembre 1753: Le Comte de Saint-Florentin (Ministre) veut éclaircir les faits et invite LePaute et Caron pour discuter. Sont présent aussi M. Gentil, Garde général des meubles de la Couronne.

- LePaute se présente plus tôt et dit que « *les Sieurs Caron père et fils étaient venus le trouver la veille, et lui dire qu'ils le reconnaissaient pour être l'auteur du nouvel échappement; qu'ils ne prétendaient plus rien à cette invention* »
- Les Caron arrivent à l'heure prévue, après le départ de LePaute, et nient avoir été chez LePaute.

11 Septembre 1753: Caron fils remet une boîte cachetée à M. de Fouchy, « *contenant un grand nombre d'essais faits en différents temps, pour parvenir au nouvel échappement dont il avait fait son principal objet* ».

18 Septembre 1753: LePaute écrit une lettre à Caron père dans laquelle il indique:

- « *La personne qui exécute votre échappement [Éd: Cartier, voir plus bas, 17 Déc.] vous a rendu compte de mes mécontentements* »
- « *Vous m'avez fait dire par cette personne que vous étiez prêt à rétracter tout ce que vous avez fait et dit à ce sujet* »
- « *Je vous ai attendu chez M. le Comte de Saint-Florentin depuis huit heures jusqu'à dix et demie* »
- « *Il est vrai que vous me fites part du 20 au 30 Juillet d'un nouvel échappement (qui approchait fort du mien) mais je ne fus pas la dupe de votre confiance intéressée* »

25 Septembre 1753: LePaute écrit une lettre à M. Camus (de l'Académie) pour lui expliquer sa visite à l'atelier Caron le 23 juillet 1753.

25 Septembre 1753: Caron fils écrit une lettre publiée par le journal Mercure.

14 Octobre 1753: Témoignage de l'horloger Malivoire à l'Académie

- Malivoire dit avoir été présenté en Février par LePaute une pendule à « *échappement étroit à repos et à chevilles, les deux leviers égaux et naturels* », et on lui demande de perfectionner cet échappement afin de l'appliquer à une montre. Cette montre ne fut pas faite pour Pâques, car Malivoire était encore en possession de l'échappement à ce temps-là.

28 Octobre 1753: Certificat de Lecu le Jeune horloger, certifiant avoir vu l'échappement de LePaute en Avril dernier.

- Cependant aucune mention de chevilles sur un ou deux côtés de la roue de rencontre, donc l'Académie considère ce document « *comme équivoque et insuffisant* »

13 Novembre 1753: Lettre de M. Gentil (Garde général des meubles de la Couronne) à LePaute, faisant allusion à la rencontre chez Caron le 23 Juillet, ou Gentil fut présent

16 Novembre 1753: Lettre de Caron fils à « *l'Auteur du Mercure* »

- Caron se dit étonné d'avoir vu la lettre de LePaute dans le Mercure de Septembre 1753, annoncer un nouvel échappement comme de son invention, qu'il a présenté au Roi et à l'Académie
- Caron revendique l'invention de « *cette mécanique* », et confirme avoir confié à LePaute, le 23 Juillet, cet échappement de son invention, afin que LePaute puisse l'examiner et possiblement l'incorporer dans une pendule.

- Caron supplie le public de réserver son opinion jusqu'à ce que l'Académie Royale des Sciences ait étudié le cas et se soit prononcé sur lequel, de Caron ou LePaute, est l'auteur du nouvel échappement.

28 Novembre 1753: Certificat de Duchenez horloger, certifiant avoir vu l'échappement de LePaute en Avril dernier.

- Cependant aucune mention de chevilles sur un ou deux côtés de la roue de rencontre, donc l'Académie considère ce document « *comme équivoque et insuffisant* »

Décembre 1753 : LePaute écrit une lettre publiée dans le journal Mercure

- Il se félicite d'avoir établi sa découverte, se déclarant être « *le seul inventeur de l'échappement* »
- Il répond à l'allégation de Caron fils au sujet de leur rencontre du 23 Juillet 1753, qu'il dit « *être absolument fausse, et n'existe que dans l'imagination* » de Caron fils.

15 Décembre 1753: L'Académie présente à Malivoire, en présence des horlogers Cartier et Silvestre, un échappement dont la roue de rencontre ne portait des chevilles que d'un seul côté (celle de Caron avait des chevilles des deux côtés).

- Malivoire reconnaît ce modèle comme celui que LePaute lui avait présenté en Février et demandé de fabriquer dans une montre.

17 Décembre 1753: Cartier écrit une déposition disant qu'il s'était rendu (avant le 18 septembre) chez LePaute « *de mon propre mouvement* » pour essayer de « *rapprocher les esprits et de faire cesser toute contestation entr'eux* »

- LePaute lui soutient que l'invention de l'échappement lui appartient, et que d'ailleurs ce n'est pas le même (que celui de Caron)
- Cartier est d'accord que ce n'est pas le même, et que « *Caron le dirait à qui voudrait l'entendre* »
- Cartier lui montre un cylindre de Caron, et lui indique « *deux vices qui étaient la cause qu'il n'avait pas servi* »
- Après avoir bien regardé le cylindre, LePaute, son frère et son épouse sont tous d'accord que ce n'est pas le même.
- Suite à cela, LePaute pensa que Cartier avait été envoyé par les Caron, « *qu'ils ne prétendaient plus rien au nouvel échappement [Éd. de LePaute] et qu'ils le reconnaissaient pour en être l'inventeur* ».

22 Décembre 1753: Malivoire reconnaît un modèle d'échappement de DeBaufre chez M. Camus, ayant des chevilles d'un seul côté de la roue de rencontre.

- Plus tard, chez notaire, Malivoire dit avoir vu plusieurs échappements en même temps chez LePaute, et non seulement celui qu'on lui a présenté chez M. Camus.
- L'Académie conclut que la déclaration de Malivoire du 22 n'annule pas celle du 15.

4 Janvier 1754: Certificat des horlogers Godefroy et Ferdinand Berthoud

- Au mois de février, LePaute leur aurait parlé, selon l'Académie « *avec de grandes éloges d'un nouvel échappement inventé par le Sieur Caron* », et que LePaute « *voulait avoir une montre de sa façon avec le nouvel échappement* ».
- LePaute leur dit au mois de Février que Caron fils avait trouvé un échappement pour les montres qui paraissait à LePaute comme étant supérieur à tout ce qui avait été fait avant, incluant celui de Graham.
- Godefroy et Berthoud lui disent ne pas connaître Caron ni son échappement, mais que s'il était meilleur que celui de Graham les deux horlogers « *ferions des montres à la Caron* ».

- LePaute leur indique aussi que Caron allait lui faire une montre avec ce nouvel échappement.
- L'Académie conclue de ce certificat que Caron avait déjà communiqué de ses idées à LePaute en Février 1753, plusieurs mois avant la rencontre chez Caron le 23 Juillet.

Janvier 1754: Biesta remet à l'Académie « *plusieurs cylindres faits à l'imitation de celui du Sieur Caron; mais ces pièces ne prouvent rien en sa faveur, parce qu'il avait connaissance de l'échappement contesté entre les Sieurs Caron et LePaute et qu'il a eu tout le temps de contrefaire les pièces* ».

22 Janvier 1754 : Caron fils écrit une lettre publiée dans le journal Mercure

- Il remarque l'avantage que LePaute lui donne, « *en avançant des faits contraires à ce qu'il a précédemment écrit* »
- Il souligne que dans la lettre de LePaute à Caron père le 18 Septembre, LePaute écrit « *de sa propre main que je lui ai fait confiance du 20 au 30 Juillet de ma nouvelle découverte* »
- Caron fils indique que LePaute vient de répandre dans le public, par l'entremise d'une « *gravure d'échappement ... qu'il ne s'annonce que pour l'avoir mis à son point de perfection, et qu'il ne s'en dit plus être l'inventeur* »
- De plus, Caron fils stipule que la pendule que LePaute avait présenté au Roi le 23 Mai 1753 n'en était « *point d'autre que mon premier échappement que je lui avais communiqué en Janvier 1753, lorsqu'il m'accompagna à l'Observatoire (Éd. Du Roi Louis XV) pour en demander date à l'Académie* ».
- Il résume en indiquant que les contradictions de LePaute « *font voir que le manque de mémoire, peu important lorsqu'on ne veut dire que la vérité, devient très dangereux quand on a dessein de la voiler* »
- Il conclut en demandant « *encore au Public judicieux, la grâce de suspendre son jugement, jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé sur notre différend* »

16 Février 1754: Décision de l'Académie:

- L'Académie « *a jugé que le Sieur Caron doit être regardé comme le véritable auteur du nouvel échappement de montres, et que le Sieur LePaute n'a fait qu'imiter cette invention* ».
- L'Académie conclue que « *l'échappement de pendule, présenté le 4 aout par le Sieur LePaute, est une suite naturelle de l'échappement de montre du Sieur Caron; que dans l'application aux pendules, cet échappement est inférieur à celui de Graham; mais qu'il est, dans les montres, le plus parfait ... encore adapté, quoiqu'il soit en même temps le plus difficile à bien exécuter* ».

20 et 23 Février 1754: L'Académie confirme ce jugement dans ses assemblées.

4 Mars 1754: Grand-Jean de Fauchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, délivre à Caron fils le certificat avec la copie du rapport

- Dans les documents de famille de Beaumarchais, redécouverts quelques décennies après la mort de Beaumarchais, son biographe Loménie retrouve le certificat de l'Académie, que Caron de Beaumarchais avait conservé toute sa vie comme document d'une grande importance personnelle pour lui.

Avril 1754 : La décision de l'Académie est publiée en entier dans le journal Mercure.

14 juin 1755 : L'Académie des sciences rend sa décision au sujet des améliorations que Jean Romilly avait apporté à l'échappement double virgule, et qu'il avait présenté à l'Académie en Décembre 1754 :

« *Le mérite d'avoir amené cette invention au point de perfection dont elle était susceptible appartient également au sieur Romilly et au sieur Caron, son auteur.* »

16 juin 1755 : Lettre de Pierre-Auguste Caron à l'Auteur du Mercure, suite à la décision de l'Académie au sujet des améliorations apportées par Romilly et lui-même.

- Caron indique que le soir même de la présentation de Romilly à l'Académie (en Décembre 1754), Jean-Baptiste LeRoy de l'Académie (physicien français, fils de l'illustre horloger Julien LeRoy et frère de l'horloger Pierre LeRoy) lui apporta la nouvelle, et Caron demanda à ce que ses propres améliorations à l'échappement soient étudiées en même temps que celles de Romilly
- Caron reconnaît que Romilly et lui-même ont « *atteint le même but en travaillant sur le même sujet* » et que l'Académie fut équitable dans son jugement d'accorder à chacun un certificat
- De plus, Caron indique « *M. de Romilly qui a jugé mon échappement digne de ses recherches, est un très galant homme, & que j'estime véritablement : d'ailleurs je serais fâché que cette petite concurrence entre lui & moi pût être envisagée comme une dispute semblable à la première [Éd. celle avec LePaute]; l'émulation qui anime les honnêtes gens mérite un nom plus honorable.* »

Environ 1853: Biographie de Beaumarchais par Louis de Loménie, en deux volumes.

- Dans l'Introduction, Loménie raconte avoir été conduit par le petit-fils de Beaumarchais dans une maison de la rue Pas-de-la-mule, dans la mansarde de laquelle se trouvaient des caisses et cartons remplis de papiers laissés, cinquante-quatre ans plus tôt, par Beaumarchais.
- Dans un coffre poussiéreux qu'on avait fait ouvrir par un serrurier, se trouvait, en plus de documents divers, « *un mouvement de montre ou de pendule exécuté en cuivre sur un grand modèle et portant l'inscription suivante : Caron filius aetatis 21 annorum regulatorem invenit et fecit 1753* ». C'était sans doute un modèle de l'échappement à double-virgule que Pierre-Auguste Caron avait créé et été reconnu comme l'auteur par l'Académie.
- Malheureusement, il est impossible de savoir ce qu'advint de ce mouvement historique important.

#### Horlogers mentionnés dans le texte :

Berthoud : Ferdinand Berthoud, grand horloger suisse-parisien (1727-1807)

Biesta : Joannes (Jean) Biesta, horloger d'origine Hollandaise, Paris 1754-89

Caron père : André-Charles Caron horloger du Roi (16 Avr 1698 – 23 Oct 1775)

Caron fils : Pierre-Auguste Caron (de Beaumarchais) horloger parisien (24 Jan 1732 – 18 Mai 1799)

Cartier : Probablement Bernard Cartier, horloger de Paris, Enclos de l'Abbaye St-Germain 1764

Demeure : Horloger n'apparaissant pas dans Dictionnaire Tardy

Duchenez : Probablement Duchesne, dont plusieurs horlogers sont énumérés dans Tardy.

Godefroy : Horloger parisien qui combattit les idées de Pierre Le Roy sur l'isochronisme (Tardy)

Graham : Horloger anglais (1673-1751), inventeur de « l'échappement à ancre de Graham »

Lecu le jeune : Horloger n'apparaissant pas dans Dictionnaire Tardy

LePaute : Jean-André LePaute, horloger du Roi parisien (né 1720, décédé 1788)

Malivoire : Pierre-Henry Malivoire, horloger parisien, obtenu sa maîtrise en 1776

Romilly : Jean Romilly, horloger parisien originaire de Suisse (27 juin 1714 Genève – 16 février 1796 Paris)

Silvestre : Horloger parisien - soit Joseph, Gaspard ou Adrien (Joseph fût ouvrier de Julien Le Roy)